

bulletin

Le CRCIC est l'organisme de réglementation désigné par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour réglementer la profession de consultant en immigration et en citoyenneté ainsi que de conseiller d'étudiants étrangers.

Jeudi 27 octobre 2016 – 18^e numéro



icccrc
IMMIGRATION CONSULTANTS OF
CANADA REGULATORY COUNCIL
CRCIC
CONSEIL DE RÉGLEMENTATION DES
CONSULTANTS EN IMMIGRATION DU CANADA

DANS CE NUMÉRO

[AGA – Nouvelles](#)
[CRCIC – Nouvelles](#)
[Avis disciplinaires](#)

DATES À VENIR

30 octobre	Fin de la campagne à 23 h 59 HAE
1^{er} novembre	Ouverture du vote aux élections du CA
6 novembre	Date d'examen de l'ENP et de l'EAP
7 novembre	Fin du vote aux élections du CA à 17 h HAE
7 novembre	Date limite pour soumettre les formulaires de procuration
8 novembre	Date limite pour s'inscrire à l'assemblée générale annuelle 2016
12 novembre	Assemblée générale annuelle, Toronto
31 décembre	Date limite pour accumuler les heures de FPC pour 2016
31 janvier 2017	Date limite de réception par le CRCIC de tous les formulaires de rapport de la FPC et des documents à l'appui pour l'année civile 2016



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

L'assemblée générale annuelle (AGA) du Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC) aura lieu le samedi 12 novembre 2016 à l'hôtel Holiday Inn Toronto International Airport, située au 970 Dixon Road, M9W 1J9.

INFO SUR L'AGA ET INSCRIPTION

[Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle](#)

[Ordre du jour](#)

[Procès-verbal de la dernière réunion](#)

[États financiers](#)

Rapport annuel (*à venir*)

[Amendements du règlement proposé](#)

[Proposition du membre](#)

[Formulaire de procuration](#)

Admissibilité

Seuls les consultants réglementés en immigration canadienne (CRIC) en règle peuvent participer. Les personnes non membres du CRCIC ou les membres n'étant pas en règle ne seront pas autorisés à entrer.

Coût

L'Assemblée générale annuelle est gratuite pour tous les membres du CRCIC.

Annulation

Si vous vous êtes inscrit, mais ne pouvez pas vous présenter le jour de l'événement, votre demande d'annulation doit être reçue avant le 9 novembre 2016. Les membres qui souhaitent annuler doivent appeler au 1-877-836-7453 ou envoyer un courriel à info@icrc-crcic.ca.

Stationnement

Il sera possible de stationner votre voiture à l'hôtel Holiday Inn au coût de 6 \$.

AGA sans papier

Des clés USB, contenant tous les documents relatifs à l'AGA, seront fournies aux membres pour tenir une AGA sans papier.

Écouteurs pour la traduction simultanée

Pour obtenir un dispositif de traduction simultanée français/anglais et anglais/français, les membres doivent fournir une pièce d'identité délivrée par le gouvernement.

Participants en ligne

Un lien vers une webémission sera fourni aux membres qui ne peuvent pas assister à l'AGA en personne. Le lien sera disponible le 12 novembre 2016. Il n'est PAS nécessaire de s'inscrire pour avoir accès à la webémission.

Inscription

Pour assister en personne à l'AGA le samedi 12 novembre 2016, s'inscrire [ici](#).

LE CRCIC UTILISERA DES DISPOSITIFS DE VOTE À LA PROCHAINE AGA – LE VOTE PAR PROCURATION DEMEURE VALIDE

Lors de l'assemblée générale annuelle du 12 novembre 2016 à Toronto, les CRIC qui assisteront en personne se verront remettre un dispositif de vote électronique sans fil qui leur permettra d'enregistrer leur vote – pour, contre ou abstention – sur les différentes motions et résolutions présentées à l'assemblée. De la taille approximative d'une carte de crédit, les dispositifs comptabiliseront les votes dans un laps de temps beaucoup plus court que lorsque les cartes de vote tenues en l'air étaient additionnées aux AGA précédentes.

Pour le moment, les CRIC ne pouvant pas assister en personne à l'AGA seront tenus de remplir un formulaire de procuration avant la date limite prescrite; leurs souhaits relatifs aux votes étant comptabilisés sous la direction du secrétaire général à l'AGA. Depuis l'AGA de l'année dernière à Vancouver, le Conseil a effectué des recherches et interviewé différents fournisseurs de logiciels de vote à distance en temps réel, mais aucun fournisseur n'a donné jusqu'à présent de garantie sur l'inviolabilité de son système logiciel, ce qui comporte le risque qu'une personne puisse en fait voter plusieurs fois en utilisant différents dispositifs. Étant donné qu'il est important que le vote soit exact à une assemblée générale, ce risque est inacceptable. Tout CRIC connaissant un fournisseur de logiciel de vote à distance en temps réel et chiffré qui peut garantir l'inviolabilité du système afin que des votes multiples ne soient pas enregistrés, peut communiquer avec le secrétaire général à secretariat@icrc-crcic.ca afin qu'il enquête sur le logiciel. Nous gardons espoir de trouver une solution acceptable pour voter à distance.



ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS – AVIS DE CORRECTION

La version anglaise des états financiers vérifiés du CRCIC pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 qui a été téléchargée sur le site Web du CRCIC contenait une coquille. (La version française était correcte.) Dans la version anglaise, le montant affiché du total du passif et des actifs nets dans la colonne 2016 était de 2 110 636 \$ au lieu de 2 710 636 \$. Cette coquille a rapidement été corrigée. Nous sommes désolés de toute confusion que cela a pu causer. Cliquez [ici](#) pour consulter la bonne version des états financiers (en anglais).

PARTICIPEZ À L'EFFORT DU CRCIC VISANT À TENIR UNE AGA ÉCOLOGIQUE

Afin de réduire les coûts et la consommation de papier, le CRCIC mettra à la disposition des membres des copies numériques de tous les documents relatifs à l'AGA. **Veillez apporter votre ordinateur portable.** Tous les participants pourront se brancher et avoir accès à Internet.

Merci de votre coopération. Cette stratégie permettra de réduire les coûts d'impression et de préserver les arbres.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT AU COURS PLAINTES ET NORMES PROFESSIONNELLES

Le cours Plaintes et normes professionnelles est un cours obligatoire d'une demi-journée conçu de manière à promouvoir la protection du consommateur et le maintien des normes professionnelles élevées en aidant les CRIC à éviter les plaintes et en les sensibilisant davantage et en leur fournissant une meilleure compréhension du processus de plaintes et de normes professionnelles (PNP) du CRCIC.

Ce cours aborde le processus de PNP par l'entremise de situations réelles, qui permettent aux CRIC de découvrir quelques-unes des plaintes les plus courantes reçues par le CRCIC ainsi que plusieurs stratégies visant à éviter des plaintes; d'examiner comment répondre à une plainte officielle du CRCIC; et d'envisager les décisions que peuvent prendre le Comité des plaintes et le Comité de discipline au sujet des plaintes.

Tous les cours de FPP sont gratuits pour les CRIC.

Les CRIC peuvent participer au cours en personne dans un de nos centres de formation au Canada ou à distance en temps réel. Il est recommandé d'effectuer à l'avance un test de l'ordinateur pour participer au cours à distance en temps réel.

Les CRIC doivent obligatoirement suivre le cours Plaintes et normes professionnelles au plus tard le **31 mai 2017**.

La date limite d'inscription au cours est le **12 décembre 2016**. Pour vous inscrire au cours, cliquez [ici](#).

LE CRCIC CRÉE UN COMITÉ POUR PROMOUVOIR LE PROCESSUS DE PROMULGATION D'UNE LOI FÉDÉRALE

Ces derniers mois, le conseil d'administration et la haute direction ont élaboré des stratégies pour qu'un pouvoir légal (autorisation législative) soit conféré au CRCIC. Présidé par Latifa El-Ghandouri, le Comité de politique et de liaison nouvellement formé, dont Rhonda Williams est la vice-présidente, a pour tâche de conclure des protocoles d'entente avec les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'avec d'autres parties prenantes.

Le CRCIC, désigné organisme de réglementation des consultants en immigration en 2011, des consultants en citoyenneté en 2014 et des conseillers d'étudiants étrangers en 2015, est dirigé conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La promulgation d'une loi fédérale donnerait au CRCIC un pouvoir similaire à d'autres organismes de réglementation au Canada et ferait en sorte que sa gouvernance, ses activités et son pouvoir en matière d'application de la loi soient régis par une loi du Parlement. Ce changement permettrait à l'organisme de réglementation de remplir son mandat de protection du public de manière plus efficace.

PROFIL DE KAREN KLOUTH, ASHTON COLLEGE PROMOTION DE 2016

Le CRCIC a récemment rencontré Karen Klouth à un salon de l'emploi pour les immigrants doublé d'une cérémonie de citoyenneté à Calgary, en Alberta. Avocate spécialisée en droit criminel au Mexique, elle a récemment obtenu son diplôme de consultante en immigration d'Ashton College. Karen était ravie de rencontrer l'organisme de réglementation à peine quelques jours après avoir réussi l'examen des normes professionnelles. Alors qu'elle s'apprête à pratiquer, elle a fait l'objet d'un article dans le bulletin des anciens élèves d'Ashton College où elle donnait d'excellents conseils aux étudiants : « Ne laissez jamais tomber! Je sais qu'étudier peut être très stressant et exigeant et que travailler à temps plein tout en ayant des obligations familiales ne laisse pas beaucoup de temps pour les études. Je l'ai vécu. Mais je vous recommande vivement de ne jamais perdre de vue votre objectif. »



Bienvenue à la profession, Karen!

AUCUN AVIS DISCIPLINAIRE DU 14 AU 27 OCTOBRE 2016



Restez en contact



5500 North Service Rd., bureau 1002 | Burlington | ON | L7L 6W6
Tél. : 1-877-836-7543 Fax : 1-877-315-9868
www.iccrc-crcic.ca | info@iccrc-crcic.ca

